

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

Handelingen

Annales

INTEGRAAL VERSLAG
VAN DE OPENBARE VERGADERING VAN DE
COMMISSIE VOOR DE BINNENLANDSE ZAKEN,
DE ALGEMENE ZAKEN
EN HET OPENBAAR AMBT

VAN

14-06-2000

COMPTE RENDU INTÉGRAL
DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE LA
COMMISSION DE L'INTÉRIEUR,
DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU

14-06-2000

AGALEV-ECOLO	:	Anders gaan leven / Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales
CVP	:	Christelijke Volkspartij
FN	:	Front National
PRL FDF MCC	:	Parti Réformateur libéral - Front démocratique francophone - Mouvement des Citoyens pour le Changement
PS	:	Parti socialiste
PSC	:	Parti social chrétien
SP	:	Socialistische Partij
VLAAMS BLOK	:	Vlaams Blok
VLD	:	Vlaamse Liberalen en Democraten
VU&ID	:	Volksunie&ID21

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :

DOC 50 0000/000: *Parlementair Document van de 50e zittingsperiode +
het nummer en het volgnummer*
QRVA : *Schriftelijke Vragen en Antwoorden*
HA : *Handelingen (Integraal Verslag)*
BV : *Beknopt Verslag*
PLEN : *Plenumvergadering*
COM : *Commissievergadering*

Abréviations dans la numérotation des publications :

DOC 50 0000/000: *Document parlementaire de la 50e
législature, suivi du n° et du n° consécutif*
QRVA : *Questions et Réponses écrites*
HA : *Annales (Compte Rendu Intégral)*
CRA : *Compte Rendu Analytique*
PLEN : *Séance plénière*
COM : *Réunion de commission*

Officiële publicaties uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers

Bestellingen :
Natieplein 2
1008 Brussel
Tel. : 02/549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.deKamer.be
e-mail : alg.zaken@deKamer.be

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants

Commandes :
Place de la Nation 2
1008 Bruxelles
Tél. : 02/549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.laChambre.be
e-mail : aff.generales@laChambre.be

Inhoud

Woensdag 14 juni 2000

COMMISSIE VOOR DE BINNENLANDSE ZAKEN, DE ALGEMENE ZAKEN EN HET OPENBAAR AMBT
COM 234

Mondelinge vraag van de heer Marcel Hendrickx aan de minister van Binnenlandse Zaken over "de zorg voor een gebrek aan bescherming en veiligheid in het land door de totale inzet van de rijkswacht voor Euro 2000" (nr. 2093)

sprekers : **Marcel Hendrickx, Antoine Duquesne**, minister van Binnenlandse Zaken

Samengevoegde mondelinge vragen van de dames Karine Lalieux en Géraldine Pelzer-Salandra en de heren Jean-Pierre Detremmerie en Claude Desmedt aan de minister van Binnenlandse Zaken over "de overdreven veiligheidsmaatregelen op 10 juni 2000 tijdens Euro 2000" (nrs. 2096, 2100, 2105 en 2106)

sprekers : **Karine Lalieux, Géraldine Pelzer-Salandra, Jean-Pierre Detremmerie, Claude Desmedt, Antoine Duquesne**, minister van Binnenlandse Zaken

Sommaire

Mercredi 14 juin 2000

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
COM 234

Question orale de M. Marcel Hendrickx au ministre de l'Intérieur sur "le remède à un manque de protection et de sécurité dans le pays à cause du déploiement total de la gendarmerie dans le cadre de l'Euro 2000" (n° 2093)

orateurs : **Marcel Hendrickx, Antoine Duquesne**, ministre de l'Intérieur

Questions orales jointes de Mmes Karine Lalieux et Géraldine Pelzer-Salandra et MM. Jean-Pierre Detremmerie et Claude Desmedt au ministre de l'Intérieur sur "la sécurité excessive ce 10 juin 2000 lors de l'Euro 2000" (n^{os} 2096, 2100, 2105 et 2106)

orateurs : **Karine Lalieux, Géraldine Pelzer-Salandra, Jean-Pierre Detremmerie, Claude Desmedt, Antoine Duquesne**, ministre de l'Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR,
DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

RÉUNION PUBLIQUE DU
MERCREDI 14 JUIN 2000

COMMISSIE VOOR DE BINNENLANDSE
ZAKEN, DE ALGEMENE ZAKEN
EN HET OPENBAAR AMBT

OPENBARE VERGADERING VAN
WOENSDAG 14 JUNI 2000

De vergadering wordt geopend om 15.02 uur door de heer **Tony Smets**, voorzitter.

La réunion est ouverte à 15.02 heures par M. **Tony Smets**, président.

Mondelinge vraag van de heer Marcel Hendrickx aan de minister van Binnenlandse Zaken over "de zorg voor een gebrek aan bescherming en veiligheid in het land door de totale inzet van de rijkswacht voor Euro 2000" (nr. 2093)

Question orale de M. Marcel Hendrickx au ministre de l'Intérieur sur "le remède à un manque de protection et de sécurité dans le pays à cause du déploiement total de la gendarmerie dans le cadre de l'Euro 2000" (n° 2093)

De heer **Marcel Hendrickx** (CVP) : Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, collega's, ik wil vooraf meedelen dat de CVP niet wenst te participeren aan de kritiek die de politie deze dagen krijgt omwille van de moeilijkheden in Brussel. De opdracht van deze mensen is bijzonder delicaat. Tijdens de drie weken die nu nog voor de boeg liggen, zal van hen bijzonder veel worden gevergd. Dat belet niet dat er moet worden nagedacht over de gebruikte middelen, zoals de traangaspistolen.

Mijnheer de minister, Euro 2000 moest een feest worden. De eerste wedstrijd tussen België en Zweden en ook de daaropvolgende wedstrijden zijn dat gelukkig geworden, zowel op sportief als op organisatorisch vlak. Men mag zich hierop niet blind staren. Men moet ook oog hebben voor de moeilijkheden die zich in het land voordoen doordat blijkbaar alle capaciteit van de rijkswacht door de federale overheid voor Euro 2000 is opgeslorpt.

We moeten ons afvragen of dit land - behoudens in de voetbalstadions - nog wel is beveiligd? Hoe en met welke manschappen zal men optreden bij andere ordeverstoringen of calamiteiten die niet direct met voetbal te

maken hebben? In Turnhout is dit zeer sterk aan het licht gekomen naar aanleiding van de staking van de cipiers in de gevangenissen en het daardoor ontstane tekort aan manschappen voor de ordediensten en de veiligheid rond Euro 2000. In Lichtaart en Tielen - die deel uitmaken van de IPZ-Turnhout - verblijft en traint de Belgische ploeg. Het rijkswachtdistrict van Turnhout heeft ook veel gevangenissen. Ik denk aan de gevangenissen van Turnhout, Merksplas en Hoogstraten. De staking heeft aangetoond dat er in dit land, behoudens Euro 2000, geen veiligheid kan worden verzekerd. De inspanningen om via Euro 2000 het Belgisch imago in het buitenland op te krikken, creëert daardoor een hoogst gevaarlijke toestand.

Ik wil dit met een concreet geval illustreren. De minister weigerde - vermoedelijk ook vanwege de negatieve publiciteit die dit zou kunnen veroorzaken - het leger in te zetten voor de bewaking van de gevangenissen. Daarom moest de rijkswacht deze opdracht vervullen. Het rijkswachtdistrict van Turnhout had eerder de opdracht gekregen twee pelotons - 160 manschappen - voor Euro 2000 in te zetten. Eén van die pelotons was voor de speelsteden bestemd, het andere peloton kon in principe in het eigen district werken ter versterking van de gemeentelijke politie. Dit tweede peloton werd wel ingezet voor de bewaking van de gevangenissen, zodat het aantal nog in te zetten manschappen op lokaal vlak zeer miniem was. De woordvoerder heeft zaterdagavond in een televisie-interview duidelijk verklaard dat alle capaciteiten waren opgebruikt en dat zelfs niet eens alle basisopdrachten konden worden vervuld. Dit alles had tot gevolg dat heel wat orde- en veiligheidsdiensten naar de politie werden doorgeschoven. In de Turnhoutse regio werd de politie ook ingezet voor de bewaking en de beveiliging van de Belgische ploeg. Onder meer de politie van Turnhout kampte daardoor voorbij zaterdag met een capaciteitstekort. Dit had tot gevolg dat bij zeer ernstige incidenten - die zich in de nacht van zaterdag op zondag voordeden - onvoldoende manschappen ter beschikking waren. Bij een bestorming van het politiebureau

Marcel Hendrickx

reau door 200 tot 300 dronken, woeste vechtersbazen, die hun voorgeleide makkers wilden komen bevrijden, was het uiteindelijk alleen aan de koelbloedigheid van de politie te danken dat er zich geen zwaardere incidenten voordeden.

Ik wil mezelf een fervent voetballiefhebber noemen en ik vind dat voor de veiligheid tijdens Euro 2000 grote inspanningen mogen en moeten worden geleverd. Het mag evenwel niet tot gevolg hebben dat de rest van het land in een chaos verzeild.

Ik wil tot slot de minister een aantal zeer concrete vragen stellen.

Ten eerste, welke capaciteit aan veiligheidspersoneel, dat niet is ingezet voor Euro 2000, is op dit ogenblik nog beschikbaar in het land en dan vooral op het ogenblik dat er een wedstrijd wordt gespeeld? Ik heb het vooral over de rijkswacht.

Ten tweede, waarom weigerde de minister het leger in te zetten voor de bewaking van de gevangenen? De woordvoerder van de rijkswacht bevestigde nochtans dat alle capaciteit bij de rijkswacht was uitgeput als men ook nog eens de gevangenen moest bewaken. Op dat moment kon zelfs de basispolitiezorg niet meer worden vervuld.

Ten derde, indien de staking in de gevangenen en meer bepaald in Merksplas zich in de volgende dagen zou herhalen - op dit ogenblik heeft men de zondagsdienst ingevoerd - en de minister absoluut blijft weigeren het leger in te zetten, heeft de minister dan nog aanvullende middelen om de orde en de veiligheid in het land en meer specifiek in de streek van Turnhout te verzekeren?

Ten slotte, naar aanleiding van het verblijf en de oefenwedstrijden van België in dit gebied was aanvankelijk de afspraak gemaakt tussen de politie van de IPZ-Turnhout en de rijkswacht dat de politie het onthaal zou vervullen terwijl de rijkswacht voor de veiligheid zou instaan. Het voorbije weekend diende de politie evenwel ook de veiligheid te garanderen wat een belangrijke extra inzet aan manschappen en dus ook middelen betekende. Voorziet de minister hiervoor een financiële tegemoetkoming voor de betrokken stads- en gemeentebesturen?

M. Antoine Duquesne, ministre : Monsieur le président, je remercie M. Hendrickx de la volonté qu'il exprime d'être sérieux et responsable. Je crois que c'est bien utile et nécessaire dans le contexte que nous connaissons. C'est un exemple que certains devraient d'ailleurs suivre.

Cela étant, quand on a la volonté d'être sérieux et responsable, il faut aller jusqu'au bout de l'exercice. Il s'agit en l'espèce, sur la base de la question que vous me

posez, de ne pas faire croire aux citoyens que, pour cause d'Euro 2000, les services ordinaires de police ne seraient pas assurés ou que même, selon le mot que vous avez utilisé, le chaos régnerait!

J'ai eu la chance de me déplacer un peu partout sur le territoire du royaume pendant le week-end - qui était celui de la Pentecôte - pour cause d'Euro 2000. Je n'ai vraiment pas eu d'impression de chaos, je n'ai pas eu l'impression que les services étaient submergés, au contraire! J'ai même eu l'impression, en matière de mobilité, qu'il y avait peut-être une plus grande fluidité que d'habitude.

En ce qui concerne votre première question, l'engagement de l'armée n'était pas nécessaire. Sur la base des données disponibles et des contacts personnels que j'ai eus avec l'état-major de la gendarmerie et spécialement le commandant de la gendarmerie, il était encore possible d'engager du personnel de la gendarmerie sans mettre pour autant le dispositif de l'Euro 2000 et le travail de la police de base en danger. Par conséquent, il y avait suffisamment de policiers disponibles pour les différentes tâches policières.

En ce qui concerne votre deuxième question, le maintien de l'ordre à l'occasion de l'Euro 2000 implique effectivement de gros efforts pour nos services de police. Ainsi, les repos et congés du personnel de la gendarmerie et de certaines polices locales ont été suspendus. Par la prise de ces mesures, nous avons réussi à faire assurer le service normal à la population par la gendarmerie territoriale. Par le biais de la suspension de l'instruction au sein de l'Ecole royale de gendarmerie, la gendarmerie a pu réunir 80 pelotons entraînés et équipés pour le maintien de l'ordre. Ce potentiel de plus ou moins 3 500 gendarmes a été en partie engagé : plus ou moins 1 700 hommes pour le maintien de l'ordre, dans les villes de jeux, au moment des rencontres. La capacité restante a été engagée sur l'ensemble du territoire pour gérer d'autres événements.

En ce qui concerne votre troisième question, si des grèves de gardiens de prison se reproduisaient -et, pour l'instant, rien ne semble indiquer qu'il en sera ainsi-, il existe malgré tout un certain nombre de possibilités pour garantir le maintien de la police de base. Nous pensons entre autres à la suppression de certaines missions de la gendarmerie qui seraient à ce moment moins prioritaires et dont la suppression ne représenterait aucun inconvénient majeur.

Enfin, en ce qui concerne votre quatrième question, un dispositif de sécurité est bien entendu un élément dynamique, ce qui veut dire qu'à tout moment, le travail doit pouvoir être évalué en fonction des données réelles du terrain. Cela signifie que lorsque la gendarmerie ne dispose pas de suffisamment de personnel, le transfert

Antoine Duquesne

des tâches à la police locale doit être examiné. Ce transfert ne pose pas de problème puisqu'il s'agit de missions qui relèvent du travail de la police de base. Il n'y a donc aucune raison pour que l'exécution de ces tâches soit financée par l'Etat.

De heer **Marcel Hendrickx** (CVP) : Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord. U neemt toch wel een paar bochten om een aantal vragen. Ik sprak over het gevaar voor een chaos die zich niet in een normale toestand kan voordoen maar wel bij calamiteiten zoals dit reeds in Turnhout het geval was met de staking van de cipers waar het duidelijk was dat er geen manschappen ter beschikking stonden. U spreekt bovendien in uw antwoord de woordvoester van de rijkswacht tegen die zei dat alle capaciteit was opgebruikt en bovendien niet aan de basispolitiezorg kon worden voldaan.

Mijnheer de minister, u moet eens goed nagaan op welke manier u de volgende dagen de orde en de veiligheid in dit land zult organiseren, buiten Euro 2000, in de steden waar geen wedstrijden plaatsvinden en in de plaatsen waar zich mogelijk moeilijkheden kunnen voordoen. Ik vind dat u zich terzake iets te gemakkelijk opstelt.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

Questions orales jointes de Mmes Karine Lalieux et Géraldine Pelzer-Salandra et MM. Jean-Pierre Detremmerie et Claude Desmedt au ministre de l'Intérieur sur "la sécurité excessive ce 10 juin 2000 lors de l'Euro 2000" (n^{os} 2096, 2100, 2105 et 2106)

Samengevoegde mondelinge vragen van de dames Karine Lalieux en Géraldine Pelzer-Salandra en de heren Jean-Pierre Detremmerie en Claude Desmedt aan de minister van Binnenlandse Zaken over "de overdreven veiligheidsmaatregelen op 10 juni 2000 tijdens Euro 2000" (nrs. 2096, 2100, 2105 en 2106)

Mme **Karine Lalieux** (PS) : Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, ce samedi 10 juin, le plus grand événement médiatico-sportif jamais organisé sur le territoire belge a officiellement débuté, entraînant dans son sillage les plus folles espérances et les plus funestes craintes.

Côté espérances, le coût d'envoi a été plutôt favorable à la Belgique puisque nos joueurs nous ont déjà offert une belle victoire dont nous nous réjouissons.

Il est toutefois regrettable qu'une gestion excessive de la sécurité ait confisqué la fête aux citoyens belges ou étrangers et particulièrement aux habitants de Bruxelles.

Monsieur le ministre, quelle est la raison de ce "deux poids, deux mesures" dans le dispositif policier ?

A Liège, Charleroi, Arnhem, Eindhoven, la présence policière était certes massive, mais discrète et efficace. Dans ces villes furent privilégiées l'hospitalité et la convivialité plutôt que l'intimidation. Notons d'ailleurs qu'aucun incident grave ou débordement n'y a été signalé malgré le déroulement de matchs considérés comme à risques.

Par contre, à Bruxelles, la technique fut tout autre : démonstration de force, disproportion dans la riposte, bref des comportements de nature à créer dans la population un sentiment antipolicier dangereux pour nos institutions.

Si vous me le permettez, monsieur le président, je voudrais poser une question complémentaire à M. le ministre et lui demander s'il peut nous donner des informations quant à la nature technique des gaz utilisés lors des charges policières et surtout quant à leur compatibilité avec les équipements des autres polices communales et de la gendarmerie.

Monsieur le ministre, qu'en est-il de la coordination dans la gestion des événements entre les forces de l'ordre, d'une part, et les agents de prévention, d'autre part, à savoir les stewards et les fan-coaches ? Pourriez-vous également nous donner votre avis sur la qualité de cette coordination lors des événements de samedi soir ?

Il m'est revenu aujourd'hui que l'ambassade belge pour les supporters allait être fermée. Pourriez-vous nous donner des éléments complémentaires à ce sujet ?

Enfin, monsieur le ministre, à l'heure où l'ensemble du gouvernement s'évertue à valoriser la Belgique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, je m'interroge sur l'adéquation des moyens utilisés samedi soir. En effet, si on parcourt la presse internationale, on s'aperçoit que beaucoup d'articles ont dénoncé des réactions policières démesurées et disproportionnées. Les images diffusées par les différentes chaînes de télévision paraissent d'elles-mêmes : violence, ville en état de siège.

Dès lors, monsieur le ministre, je pense qu'il est important que la sécurité demeure une priorité, mais elle doit néanmoins laisser un espace à la fête et ne pas céder à une approche sécuritaire.

Mme **Géraldine Pelzer-Salandra** (AGALEV-ECOLO) : Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, quelques heures après la fin du match, samedi soir, les forces de l'ordre sont intervenues de manière très violente dans les rues du centre ville. Les médias ont relayé avec force détails les agissements des policiers

Géraldine Pelzer-Salandra

peu respectueux de l'intégrité des citoyens présents par hasard dans les rues à ce moment-là. Le caractère violent de l'intervention de la police ne paraît pas en adéquation avec le caractère jovial et bon enfant de la foule présente en ces lieux.

M. le ministre pourrait-il nous expliquer ce qui s'est passé samedi pour transformer une fête en combat de rue ? L'Euro 2000 est une vitrine pour notre pays. Il est tout à fait préjudiciable pour l'image de celui-ci que la fête soit gâchée par de tels événements.

Je suis très consciente de la nécessité et de l'importance d'assurer la sécurité, mais ne devrait-on pas cependant demander aux forces de l'ordre de se montrer plus discrètes, à l'instar de ce qui se fait aux Pays-Bas pour les matches qui ne sont pas qualifiés de matches à haut risque ? Ne serait-il pas intéressant que les forces de l'ordre accompagnent les supporters dans leur fête en les encadrant plutôt que de chercher l'affrontement ? N'est-ce pas la présence trop massive et trop voyante des forces de l'ordre qui a créé ce sentiment d'insécurité ?

Dans ce cadre, M. le ministre pourrait-il répondre aux questions suivantes ? La police bruxelloise ainsi que la gendarmerie ont manifestement agi dans le cadre d'une mission ayant un but légal puisque cette mission répondait aux consignes de fermeture de la Grand-Place ordonnée par le bourgmestre de Bruxelles. Il serait opportun de savoir qui était chargé d'évaluer la situation sur place. Quelqu'un aurait-il pu décider d'ouvrir la place ? Le bourgmestre lui-même, en tant que chef de la police, présidait-il les opérations ? Pourquoi, alors que pendant plus ou moins une demi-heure, les forces de l'ordre n'ont pas été vraiment confrontées à des débordements, a-t-on pris la décision de repousser la foule par une formation en file de type anti-émeute ? Qui a donné l'ordre de charger ? Qui a évalué à la fois l'opportunité et la subsidiarité de l'intervention ?

Enfin, monsieur le ministre, les moyens déployés étaient-ils proportionnels au danger potentiel ? A-t-on analysé les images des différentes caméras de sécurité qui se trouvent aux alentours tant de la Bourse que de la Grand-Place ? Si cela a été fait, quelles conclusions peut-on en tirer ?

En bref, monsieur le ministre, au vu des images déplorablement diffusées dans le monde entier, j'aimerais savoir s'il y avait vraiment quelqu'un pour piloter cette opération, qui a traumatisé les citoyens qui se trouvaient là par hasard à ce moment et qui n'avaient qu'un seul objectif, à savoir fêter la victoire de la Belgique.

M. Jean-Pierre Detremmerie (PSC) : Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, je suis un peu mal à l'aise au moment d'intervenir. Ce que je

ressens aujourd'hui est dû à plusieurs raisons. J'ai vécu le Heysel, je sais ce qui s'est passé, je peux deviner quelles sont les préoccupations d'un ministre, d'un bourgmestre d'une ville et de responsables politiques lorsqu'ils se trouvent face à un événement comme l'organisation de l'Euro 2000.

Je remercie au passage M. le bourgmestre de Bruxelles d'être présent, parce qu'à l'époque, certains ont brillé par leur absence mais je ne reviendrai pas sur cette période-là. Je comprends aisément la crainte que peut avoir inspiré l'organisation. J'ai ressenti beaucoup de fierté de constater, tout au long des mois de préparation, les mesures prises tant au niveau de l'infrastructure mise en place que des efforts réels fournis par les responsables régionaux et municipaux. Beaucoup d'investissements ont été réalisés pour l'amélioration de nos stades et de l'infrastructure en général, mais également pour améliorer notre image de marque et rendre notre pays, nos cités qui accueillent les différentes équipes, très attrayantes.

En ce qui concerne la coordination, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour que les professionnels de la sécurité, que ce soit la police, la gendarmerie ou encore les services de la Croix-Rouge travaillent en coordination avec tous les bénévoles qui ont collaboré étroitement à la réussite de cet événement. Je n'ai nullement envie de polémiquer et même si je suis triste de ce qui s'est passé, je tiens d'abord à insister sur le côté très positif aux niveaux fédéral, régional, communal et surtout au niveau de Bruxelles.

Votre préparation à cette grande fête était excellente. Les événements auraient pu être différents si des problèmes s'étaient posés sur le terrain, des problèmes d'arbitrage, des querelles ou un résultat qui ne convenait pas, des éléments qui peuvent parfois être à l'origine d'incidents, mais ici, tout prêtait à la fête.

Tout se passait bien, cela m'a été souligné par tous ceux qui étaient présents. J'ai reçu beaucoup de courrier. Je ne défends pas les hooligans, mais les supporters qui ont envie de faire la fête lors d'une rencontre sportive, car celle-ci doit aussi servir à cela.

J'ai été surpris par la démesure et je me pose plusieurs questions. De l'extérieur, j'ai l'impression, pour avoir eu la responsabilité d'événements sportifs avec des foules moindres - 10 000 personnes, cela n'a rien de comparable avec ce que vous avez vécu à Bruxelles -, qu'ici, on a voulu prouver quelque chose, jouer à la dissuasion, impressionner, intimider et je dirais presque que quelqu'un a voulu prouver quelque chose.

Je crois que tout s'était tellement bien passé que les responsables n'ont pas envisagé le moindre problème par la suite. Ils se sont dit que la fête ne pouvait que bien

Jean-Pierre Detremmerie

se terminer. Dès lors, il n'y a plus eu de dialogue permanent avec les responsables politiques. Je ne peux pas penser que des responsables politiques, s'ils avaient vraiment côtoyé la foule, auraient permis semblable intervention.

Il est vrai que, dans cette foule comme dans tous les rassemblements de ce genre - on retrouve parfois 10 000 personnes sur une place - il n'y avait pas que des "princes charmants". Tous les bourgmestres savent que, lorsqu'il y a une foule, on court le risque qu'elle abrite quelques perturbateurs. Mais fallait-il pour autant réagir d'une manière aussi négative ? Je ne me l'explique pas et je me pose des questions.

1. Des choses sont-elles restées inexplicables sur le déroulement des événements à l'issue du match ?

2. Une personne en particulier est-elle responsable d'une mauvaise évaluation de la situation ? Cela peut arriver, mais ce serait dommage car certains de nos alliés naturels sont devenus nos ennemis. J'ai reçu une lettre d'un père de famille qui n'a rien d'un hooligan, qui est un brave citoyen bruxellois et qui assistait à la fête, sans plus. Il a été agressé brutalement, violemment et tout a fait inutilement.

3. En tant que bourgmestre, si un de mes hommes commettait une erreur, j'en assumerais l'entière responsabilité. C'est le rôle de tout bourgmestre. Monsieur le ministre, s'il y a eu des failles, je ne pense pas que c'est en commission que vous allez les reconnaître.

J'ai quand même l'impression que si les responsables politiques avaient été mieux informés, ils n'auraient pas accepté que l'on procède de la sorte à Bruxelles. Il est dommage d'avoir gâché ce qui devait être une fête, tant au niveau bruxellois que belge ou international. Elle devait être merveilleuse et je ne ressens que de la tristesse. Jusqu'à présent, j'étais très fier de la manière dont les choses étaient organisées. Je continuerai à l'être pour l'événement sportif mais aussi pour l'ensemble de l'organisation. J'avais trouvé l'événement minutieusement préparé mais à cause d'un dérapage, peut-être d'une seule personne, nous sommes passés à côté de la fête.

M. Claude Desmedt (PRL FDF MCC) : Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, les incidents survenus samedi soir ont surpris tout le monde et ont un peu gâché le plaisir des supporters belges suite à la victoire de notre équipe. Ces incidents ont provoqué une réaction négative, que l'on a pu retrouver dans la presse et dans les trois interventions que nous venons d'entendre.

Cela étant, je crois qu'il faut aussi poser les bonnes questions. On a parlé d'une présence excessive de la police; on a dit que l'on avait eu tort de boucler la Grand-Place. D'aucuns se demandent ce que l'on a voulu faire : était-ce une démonstration de force ?

Personnellement, j'ai entendu les réactions de la police de Bruxelles, exprimées par son commissaire en chef, qui a essentiellement dit que ces mesures ne visaient pas à impressionner la foule, mais qu'en réalité, la police avait obtenu certains renseignements très précis selon lesquels parmi la foule se trouveraient des casseurs. C'est donc dans la mesure où des incidents graves étaient à craindre que la police a pris ces dispositions.

Les bonnes questions sont celles de savoir effectivement sur quelle base la ville de Bruxelles, et en particulier la police de Bruxelles, a pris ces mesures de sécurité. Nous nous adressons ici au ministre de l'Intérieur, mais je suppose que ce dernier aura préalablement demandé aux autorités de la ville de Bruxelles tous les renseignements nécessaires.

Dès lors, avant de nous indigner et de pousser de hauts cris, nous aimerions savoir exactement comment on en est arrivé là. Je souhaiterais donc que vous puissiez, dans la mesure du possible, nous dire quels sont les éléments qui avaient été portés à la connaissance de la police de Bruxelles, qui l'ont amenée à décider de boucler la Grand-Place et à assurer une présence policière importante. Disposait-on d'un profil de ces agitateurs dont on craignait la présence ?

Un nombre relativement élevé d'arrestations administratives a été opéré. Qui a été arrêté ? Etaient-ce des supporters d'un clan ou de l'autre ? Etaient-ce des hooligans ou des personnes qui étaient venues à Bruxelles pour "casser" ?

Il me semble que ce sont les réponses à ces questions qui nous permettront d'apprécier si oui ou non il y a eu démesure dans la réaction de la police de Bruxelles.

M. Antoine Duquesne, ministre : Monsieur le président, chers collègues, dans les problèmes de maintien et de rétablissement de l'ordre public, le premier responsable est le bourgmestre. C'est la loi. Mais je dirais volontiers que c'est aussi de bon sens, parce qu'il est le mieux placé, le plus proche du terrain, pour apprécier la situation et prendre les mesures qui s'imposent.

Je n'étais pas présent sur place samedi soir. J'ai entre-temps pu visionner les films de la police de Bruxelles. Ils étaient très intéressants. J'ai également demandé au bourgmestre un rapport des services de police et son avis, comme je le fais toujours dans des circonstances comparables.

Je ne suis toutefois pas partisan du principe que certains pratiquent allègrement, à savoir celui du "courage, fuyons". Je sais que la tâche des bourgmestres est difficile - M. Detremmerie l'a rappelé -, que leur responsabilité est lourde et que leur première préoccupation est,

Antoine Duquesne

spécialement pour l'instant, la sécurité de tous ceux qui se trouvent sur le territoire. Et je crois qu'en ce moment, ils ont besoin d'encouragements et d'assistance, car des moments difficiles risquent de les attendre encore.

Les bourgmestres de Bruxelles, Bruges, Charleroi et Liège et moi-même avons préparé ensemble l'Euro 2000. Et je tiens à dire aujourd'hui très clairement que je suis à leur côté et qu'ils ont toute ma confiance.

Que l'on ne compte pas sur moi pour, comme certains, tirer au bazooka depuis la digue de la Mer du Nord, sans même avoir pris la précaution de vérifier le contenu du dossier !

Les instructions générales que j'ai données sont très claires. Il faut concilier vigilance et fermeté, d'une part, et convivialité d'autre part. La première priorité est de permettre aux amateurs de football de profiter de l'Euro 2000 par un accueil de grande qualité, mais aussi de garantir leur sécurité et leur tranquillité durant leur présence sur notre territoire.

Il n'est évidemment pas question de transformer notre pays en caserne de gendarmes ou de policiers.

La politique privilégiée dans l'optique de l'Euro 2000 vise, depuis un certain temps déjà, à recréer une ambiance conviviale et dépourvue d'agressivité. La préférence est accordée à des opérations préventives, mais cela n'exclut pas la nécessité d'être ferme en cas de troubles de l'ordre public.

Si des dispositifs importants sont nécessaires, ce n'est pas par plaisir, mais par la faute d'une minorité de trublions, qui ne respectent pas les consignes et dont certains n'ont qu'un seul objectif : s'adonner à la violence.

Je tiens à rappeler qu'en plus du dispositif policier, tout un dispositif préventif a été mis sur pied, constitué notamment des ambassades de supporters, de l'accompagnement des fans coachers, des villages de supporters et des stewards dans les stades.

Si, jusqu'à présent les événements se déroulent bien - et j'espère que cela va perdurer - c'est non seulement en raison du comportement correct de la majorité des supporters mais aussi en raison du bon fonctionnement de cet important dispositif policier, dont je reçois des rapports permanents. Qui plus est, il fonctionne bien depuis l'étranger, à nos frontières, dans le pays, dans les stades, autour de ceux-ci, dans les villes, avant, pendant et après les matches.

Le principe de précaution doit évidemment toujours guider notre appréciation. Que l'on pense à ce qui s'est passé à Anvers, il y a peu, alors que rien ne faisait penser à un risque d'incident, ou encore à Copenhague ! Que dirait-on en cas d'incident majeur, si toutes les précautions n'étaient pas prises ?

Pour que les choses soient claires, je vais, à présent, vous donner connaissance de l'avis du bourgmestre de Bruxelles, sur base du rapport de la police de Bruxelles : "Monsieur le ministre,

Objet : appréciation du bourgmestre de Bruxelles sur l'attitude de la police de Bruxelles, lors des incidents survenus près de la Bourse, à l'issue du match Belgique-Suède du 10.06 2000.

Je souhaite apporter les précisions et remarques suivantes à la note du commissaire de police en chef de Bruxelles figurant en annexe 1.

1. La décision de la police de fermer la Grand-Place à partir de 22 heures 10 se justifiait pleinement du fait que, dès le 8 juin, elle avait reçu des informations hard, (voir annexe 2), précisant que divers noyaux durs s'étaient réunis pour convenir de se retrouver le 10 juin, place de la Bourse, et notamment dans le café O'Reilly's.

Il eût été irresponsable de laisser pénétrer 3 à 4 000 personnes sur la Grand-Place, sachant à l'avance qu'elles étaient très vraisemblablement infiltrées d'éléments perturbateurs.

Cette infiltration a en outre été visible à l'oeil nu peu après le match, dès plus ou moins 23 heures.

Les raisons pour lesquelles la Grand-Place se transforme en souricière dangereuse en cas d'incident violent sont très bien décrites dans la note de la direction générale de Polbru, annexe 1. J'y souscris pleinement. La police a donc correctement respecté mes instructions en la matière et je m'en réjouis. Je maintiens que le bourgmestre et la police doivent pouvoir fermer la Grand-Place dès qu'ils le jugent utile.

2. L'intervention de la police a permis d'étouffer rapidement, sans dégâts importants, des événements qui auraient pu dégénérer et entraîner de graves conséquences pour les biens et les personnes. Les dégâts matériels sont finalement peu importants : deux ou trois véhicules endommagés ainsi qu'une cabine téléphonique. Aucune vitrine n'a été cassée, aucun magasin n'a fait l'objet de vandalisme ou de pillage. Les blessés de part et d'autre sont peu nombreux et très légers : 11 manifestants et 6 policiers. Aucun des manifestants n'a été blessé par des policiers, mais bien lors de bagarres entre eux. Certains veulent donc grossir un événement, peut-être spectaculaire à certains moments, mais aux conséquences très réduites.

3. L'examen des films pris par les caméras fixes et mobiles de la police ne me paraissent pas révéler de recours systématique continu et généralisé à des moyens et à une force disproportionnée dans le chef de

Antoine Duquesne

la police. Il appartient aux experts du service de contrôle interne de la police de Bruxelles, au parquet et au comité P de vérifier si certains actes individuels de violence inutile ou excessive ont été commis.

4. En conclusion, je pense que l'action de la police de Bruxelles les 10 et 11 juin a été globalement efficace et adéquate. Elle a permis de contrôler et de mettre rapidement fin à des incidents potentiellement très graves, et ce avec des conséquences néfastes très réduites pour les personnes et les biens concernés."

De tout cela, je retiens deux éléments. Quant au principe de la limitation de l'accès à la Grand-Place de Bruxelles - je sais que c'est un lieu symbolique -, le choix du bourgmestre est guidé par des considérations de sécurité. Il estime en effet que ce lieu festif peut se transformer en souricière mortelle en cas d'incident en raison de la configuration des lieux et c'est à lui que revient la responsabilité d'apprécier la situation et de décider et c'est à lui de supporter les conséquences lorsqu'une décision inappropriée est prise.

En ce qui concerne le comportement des forces de police, le bourgmestre estime qu'elles ont agi conformément à ses instructions, sous réserve de comportements individuels que pourraient éventuellement révéler les enquêtes auxquelles il fait allusion. Il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une réaction de la police de Bruxelles face à la volonté manifestée par certains de franchir les barrages et de se livrer à des jets de projectiles en direction des forces de l'ordre.

J'ai sous les yeux un rapport du commissaire en chef : "Rapidement, une foule importante s'est trouvée devant le barrage, rue au Beurre, voulant aller à la Grand-Place. Si certains acceptaient le fait de se voir interdire l'accès et quittaient dès lors les lieux sans problème, rapidement, les policiers présents derrière les barrières recevaient des jets de projectiles divers : verres, bouteilles, pierres. Un policier recevait un jet de spray lacrymogène au visage. L'hostilité envers les policiers tenant les barrages allait grandissant.

Des véhicules de particuliers et des forces de l'ordre étaient endommagés, du mobilier urbain dégradé - signalisation, cabines Belgacom - et des décorations commerciales arrachées.

Des incidents entre supporters avec blessés se produisaient. La situation se dégradant, la pression sur le barrage rue au Beurre devenant intenable, l'autorisation fut donnée d'employer des grenades lacrymogènes afin d'éviter d'inévitables contacts directs entre policiers et perturbateurs".

Vous m'avez posé une question complémentaire à laquelle je réponds bien volontiers, chère madame, en ce qui concerne l'utilisation des gaz lacrymogènes. Le com-

missaire en chef signale que ce moyen permet d'éviter des confrontations physiques, une distance de sécurité étant ainsi créée pour les forces de l'ordre. En outre, la composition du gaz lacrymogène contenu dans les grenades est très volatil, ne laissant pratiquement aucune suite après une dizaine de minutes. S'il est possible de traverser un nuage lacrymogène sans réel problème, il est toutefois impossible d'y demeurer, ce qui est le but de l'opération. Au total, trois grenades fumigènes et douze grenades lacrymogènes ont été utilisées.

L'ordre public, c'est aussi - dans l'intérêt de tous - respecter les consignes de sécurité données par l'autorité, quelle que soit l'opinion personnelle que l'on peut avoir au sujet d'un dispositif.

De surcroît, le bourgmestre de Bruxelles semble disposer d'informations selon lesquelles la foule aurait été infiltrée par un certain nombre d'éléments provocateurs qui ne pouvaient qu'aggraver le risque.

Quant aux moyens utilisés, les forces de l'ordre estiment qu'ils ont été proportionnés et adaptés, permettant de maîtriser rapidement la situation, sans conséquences néfastes pour les personnes.

J'ai demandé à mes services, à la police générale du Royaume et spécialement à son directeur général, Mlle De Knop, d'analyser la situation et de me donner un avis. Après cet exercice, ils estiment que l'accès à la Grand-Place n'est pas opportun dans toutes les circonstances. Des événements passés, par exemple les incidents à Rotterdam en avril 1999 et les incidents constatés à Anvers récemment, montrent qu'il est totalement déconseillé de permettre à des milliers de personnes, surtout si elles ont consommé des quantités considérables d'alcool, de se presser dans un endroit clos dont les seuls accès et partant les seules issues de secours sont des rues étroites". Je cite toujours le rapport. "Cette situation est dangereuse en soi, dans la mesure où tout incident a des conséquences graves par la panique qu'il risque de déclencher alors que, vu la foule, ni la police ni les services de secours ne peuvent correctement manœuvrer voire accéder au lieu. Il va de soi que la mise en place de barrages filtrants ou non doit s'effectuer en tenant compte de l'impact psychologique, doit faire l'objet d'une information suffisante à l'intention du public et prendre en compte la configuration du terrain.

Enfin, ici encore, l'usage de moyens et méthodes visant à préserver ces barrages est à apprécier en fonction de la nature du public et de son comportement. Ces éléments sont à considérer match par match".

Dans ces conditions, je ne vois pas les raisons qui pourraient justifier de ne pas continuer à faire confiance au bourgmestre de Bruxelles, comme d'ailleurs aux autres bourgmestres spécialement concernés par l'Euro 2000.

Antoine Duquesne

Je profite de la circonstance pour rappeler une fois encore les consignes que j'ai données dès le départ, à savoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens, tout en préservant le caractère convivial et festif de l'importante manifestation que nous accueillons sur notre territoire. Je sais que cette volonté est partagée par chaque bourgmestre.

Pour le surplus, je sais pour en avoir parlé avec lui, que le bourgmestre de Bruxelles souhaite que la capitale du Royaume et de l'Europe soit avant tout un lieu de fête pour ceux que nous accueillons. Il connaît mieux que quiconque la valeur symbolique de la Grand-Place de Bruxelles. Je ne doute pas qu'il prendra toutes les mesures pour permettre de donner libre cours à la liesse populaire mais je sais aussi qu'il ne prendra aucun risque et je ne puis certainement pas le lui reprocher.

Je voudrais, en terminant, faire référence à la déclaration du porte-parole du ministre de l'Intérieur des Pays-Bas et je cite : "C'était un avertissement pour les supporters, je ne pense pas que nous aurions réagi différemment".

Mme **Karine Lalieux** (PS) : Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa réponse. Merci aussi à M. de Donnée d'adopter une attitude aussi responsable et d'être présent parmi nous aujourd'hui.

Je ne suis pas bourgmestre mais je peux néanmoins avoir conscience de la difficulté des missions qu'ils doivent assurer suite à cet événement de l'Euro 2000. Comme vous le rappeliez, il est important de préserver la convivialité et la fête. Je crains que samedi dernier, ce côté-là ait été plus qu'annihilé.

Monsieur le ministre, d'après un rapport de la PJR, vous disiez que la fermeture de la Grand-Place aurait dû faire l'objet d'une information publique. On n'a donc pas suffisamment informé le public de cette décision, avec ou sans la victoire de la Belgique. Il aurait également été opportun de préparer un autre lieu de fête en remplacement, qui aurait pu accueillir la liesse de l'ensemble des supporters. Je pense aux Belges mais aussi à tous les habitants de Bruxelles qui ont rarement l'occasion de faire la fête d'une telle manière.

Vous n'avez pas répondu aux questions relatives à la prévention et à la coordination de ce soir-là - dans la rue et non dans le stade où tout s'est merveilleusement bien passé - entre les forces de l'ordre, les stewards et les fans-coachers qui ont eu des réactions sévères par rapport à la police de Bruxelles. Apparemment, ils n'ont pas eu de contact positif sur le boulevard avec la police de Bruxelles. J'aimerais obtenir plus tard des informations complémentaires.

Quant au gaz, vous avez répondu de manière très précise d'ailleurs et je vous en remercie, par rapport à son contenu et à sa dangerosité. J'aimerais plus de précisions quant à la compatibilité de ce gaz avec les équipements des autres polices communales. Nous entendons des rumeurs et il faut y répondre, dans l'intérêt des forces de l'ordre qui devront réagir un jour lors d'un événement.

Une chose pose problème. Vous dites qu'il y a eu une attitude adéquate par rapport à des faits potentiellement dangereux.

Avec des phrases comme celle-là tout est potentiellement "à risque" dans notre société. Il faudrait donc peut-être mieux évaluer ce qui est potentiellement dangereux.

Monsieur le ministre, j'habite le centre, pas loin du Sheraton, lieu où était organisée la réunion de l'UNICE, je me trouvais dans la rue, ce samedi, et je peux vous garantir qu'il y avait déjà une forte tension. J'ai donc préféré fuir les boulevards non pas en raison de la présence d'agitateurs mais parce que l'on pouvait assister à une réelle démonstration des forces de l'ordre. Quand ces dernières portent leur casque et qu'elles ressemblent, comme on l'a lu dans la presse, à des "robocops", je vous garantis que vous avez envie de vous enfuir et que vous n'avez plus le coeur à faire la fête. Or, il n'était que 11.15 heures ou 11.30 heures.

Mme **Géraldine Pelzer-Salandra** (AGALEV-ECOLO) : Monsieur le président, je voudrais remercier le ministre pour les réponses qu'il a bien voulu donner.

Monsieur le ministre, vous avez parlé du principe de précaution, principe auquel je souscris et que je voudrais voir appliquer dans tous les domaines qui nous préoccupent. Il est donc primordial de prendre toutes les mesures de sécurité possibles, dans le cadre d'événements aussi importants que celui que constitue cette grande fête du football qu'est l'Euro 2000.

Toutefois, au regard des propos que vous venez de tenir, monsieur le ministre, on pourrait s'interroger sur l'opportunité du choix tactique. Il appartiendra aux services de police de déterminer si l'importance de l'intervention des forces de l'ordre se justifiait par rapport à ce qui se passait réellement dans la rue. S'il est vrai que la police de Bruxelles était en possession d'informations suivant lesquelles des infiltrations auraient lieu et sur les lieux de rendez-vous des agitateurs, on aurait peut-être pu privilégier un autre type d'intervention. On aurait pu infiltrer la foule. Cela s'est fait dans d'autres circonstances. Ainsi, lors des joyeuses entrées de nos futurs souverains, la police se trouvait dans la foule. Des agitateurs étaient présents mais ils ont très rapidement été maîtrisés sans que soit porté préjudice à la fête populaire dans les différentes villes visitées.

Géraldine Pelzer-Salandra

Monsieur le ministre, je vous ai posé des questions complémentaires notamment pour savoir qui était sur place et s'il aurait été possible d'ouvrir la Grand-Place. Néanmoins, pourriez-vous m'y répondre, même si cela doit avoir lieu ultérieurement ?

Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que j'ai reçu divers témoignages de personnes pacifiques, qui se trouvaient, samedi, dans les rues de Bruxelles. Elles auraient voulu faire la fête et rencontrer des gens mais elles ont été traumatisées par ce qui s'est passé. Je connais personnellement quelqu'un qui a passé la nuit au poste de police et qui ne sait toujours pas pourquoi. Son seul souhait était de s'amuser un peu.

Nous devons veiller à ce que cet événement reste une fête, celle de l'Euro 2000 et ne devienne pas l'horreur 2000 !

M. Jean-Pierre Detremmerie (PSC) : Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Je voudrais faire cinq remarques.

Vous avez parlé du principe de précaution. Ceux qui organisent les matchs de division I dans ce pays reçoivent, lors de chaque rencontre, un télégramme des forces de l'ordre qui signalent les dangers et les risques potentiels.

Je dois dire qu'à chaque fois que je reçois ce télégramme, je réagis de la même manière et je me pose la question de savoir si on n'exagère pas. Et à chaque fois que je discute de cette question avec les forces de l'ordre, elles ont aussi la même réaction. Selon moi, les forces de l'ordre sont trop présentes dans notre pays lors des matchs de football. Je rêve d'ailleurs du jour où on pourra organiser des rencontres sportives sans avoir besoin d'y faire appel.

Mais les forces de l'ordre me disent chaque fois : "Si tout s'est bien passé, c'est justement parce que nous étions là. Notre présence est dissuasive." Je ne puis évidemment pas les contredire.

A l'occasion de certaines rencontres de football, je leur ai déjà demandé, par exemple, de ne pas mettre la priorité sur la sécurité autour du stade et à l'intérieur du stade, mais sur l'ensemble du territoire de la commune. J'ai notamment proposé que des agents soient en faction au poste frontière; agents auxquels je pourrais faire appel si nécessaire. Ce faisant, j'ai tenté de prouver par l'absurde que les mesures prises sont parfois exagérées.

Loin de moi l'idée de critiquer la décision d'autoriser l'accès ou non à la Grand-Place. Personne d'autre que le bourgmestre de la ville de Bruxelles ne peut prendre semblable mesure. Cela est laissé à son appréciation. Et je respecte sa décision. Je n'accepterais d'ailleurs pas qu'un autre bourgmestre vienne dans ma cité me dire ce que je dois faire.

Cependant - et ce n'est plus le bourgmestre qui parle -, au moment où on a l'impression qu'il y a des infiltrations et qu'il faut réagir, il faut trouver des moyens d'informer. Car, que s'est-il passé ? Des informations disent qu'il y avait sans doute des gens qui s'étaient infiltrés, que d'autres n'avaient qu'un objectif : arriver à la Grand-Place. Et je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que ceux-là, il faut les combattre par tous les moyens. Mais le drame, c'est qu'on a pris au piège des victimes innocentes, qui étaient en fait le plus grand nombre. Voilà la vérité. Et finalement, on s'est fait des ennemis de gens qui sont naturellement nos amis, nos alliés et qui désirent la sécurité autant que chacun de nous.

Mais vous avez laissé la porte ouverte dans votre réponse en disant "sous réserve de comportements individuels". Vous avez dit aussi que les supporters se querellaient entre eux et qu'il fallait intervenir. Je dispose ici de plusieurs témoignages de personnes qui n'étaient même pas allées voir le match mais qui se trouvaient à Bruxelles et qui se sont fait agresser. Parmi eux, un couple, qui ne se querellait pas, croyez-moi; ils étaient là en badauds et ils voulaient participer à la liesse. L'on me rapporte également une intervention auprès de gens qui discutaient vers deux heures du matin - soit après que les événements se soient passés - et qui se sont fait agresser inutilement.

Je ne puis donc pas me défaire de l'impression que certains responsables ont fait preuve de démesure. Peut-être n'ont-ils pas supporté le stress d'un tel événement ? Je crois qu'ils ont mal apprécié et qu'ils ont eu de mauvaises réactions. C'est dommage car ils ont mis à néant tout le travail que vous aviez accompli depuis de très longs mois.

Vous nous avez assuré que vous transmettriez au comité P ces trois témoignages, signés et longuement expliqués. Je vous les transmets pour votre bonne information, monsieur le ministre et monsieur le bourgmestre de Bruxelles. Comme vous, je les transmettrai au comité P et laisserai à son appréciation l'opportunité de voir s'il y a eu des comportements individuels qui ne répondaient pas à l'esprit général qui devait régner au cours de cette fête.

M. Claude Desmedt (PRL FDF MCC) : Monsieur le président, je voudrais, avant tout, remercier M. le ministre de l'Intérieur d'avoir donné tous les éléments actuellement en sa possession et d'avoir répondu le plus complètement possible.

On pourra éternellement discuter quant à l'opportunité de la fermeture de la Grand-Place. A chacun ses convictions ! Mais comme le dit le ministre, le bourgmestre de

Claude Desmedt

Bruxelles, la police de Bruxelles étaient quand même les plus qualifiés pour prendre cette décision. Lorsqu'une autorité publique prend une telle décision en vue du maintien de l'ordre public, les citoyens doivent s'y tenir.

On a parlé des images que chacun a pu voir sur le petit écran, mais j'ai néanmoins vu que des policiers qui empêchaient simplement les supporters de passer, étaient agressés, recevaient des projectiles, etc. Donc, la violence n'a pas été à sens unique. J'observe également qu'au cours des incidents, dont on dit qu'ils ont été extrêmement violents, parmi 11 blessés, la moitié était des policiers et les autres, des blessés légers. Aussi convient-il de ramener ces événements à leur juste proportion !

Les autorités de la Ville de Bruxelles ont apprécié la situation. Elles étaient les mieux placées pour le faire et donc, je ne pense pas qu'il faille dramatiser les incidents. Bien entendu, nous espérons tous qu'il ne s'en produise plus. Personnellement, à l'instar du ministre de l'Intérieur, j'estime que les autorités de la Ville de Bruxelles ont bien agi.

Je voudrais cependant reposer une question à laquelle vous ne m'avez pas répondu, monsieur le ministre, concernant le profil des personnes arrêtées. Evidemment, si une instruction, une information judiciaire est en cours, vous n'êtes pas à même de me répondre, mais j'aimerais savoir, par rapport aux informations que la police avait reçues quant à la présence d'éléments perturbateurs, si, grâce aux personnes interpellées, celles-ci ont pu être vérifiées.

M. Antoine Duquesne, ministre : Monsieur le président, je voudrais féliciter Mme Lalieux. Elle a raison en parlant d'un état de tension. Avant même d'attendre les consignes de la police, il vaut mieux s'éloigner. Si je peux donc donner un conseil de sécurité à tous ceux qui comptent se rendre dans les villes pour assister aux matches, c'est de ne pas "coller" là où le danger peut exister. Votre comportement, en tout cas, est exemplaire.

Vous aviez, comme Mme Pelzer, quelques questions complémentaires, auxquelles je ne peux répondre aujourd'hui. Mais j'interrogerai volontiers le bourgmestre de Bruxelles, que je vois directement après cette séance de commission.

Monsieur Detremmerie, la difficulté n'est pas de dire ce qu'il faudrait faire, c'est de décider avant. C'est tellement facile d'évaluer, d'apprécier après les incidents et encore plus de donner des leçons ! Je dois vous préciser qu'il y a quelques semaines, j'ai reçu une avalanche de questions relatives aux événements qui se sont produits à

Anvers et dont la tonalité générale estimait scandaleuse l'insuffisance des mesures prises par la police. Lorsque, de surcroît, se produit un incident majeur, il est clair qu'à ce moment, c'est la curée et peu souvent la compréhension.

Qui peut douter de la volonté de tous les responsables, dont les bourgmestres, qui souhaitent montrer leur ville sous l'angle le plus attrayant ? N'oubliez pas que les caméras des télévisions du monde entier sont pour l'instant dirigées vers les villes hôtes ! Leur souci n'est pas celui-là, il est d'assurer la sécurité des personnes, y compris d'ailleurs des manifestants, de ceux qui sont susceptibles de créer le désordre.

On ne voit pas le dispositif, mais il est important. Savez-vous par exemple que nous avons procédé déjà aux frontières à des refoulements d'un nombre considérable de personnes qui représentent un danger pour la sécurité publique ? Nous avons dans nos villes des policiers qui sont présents et qui sont en train de traquer tous ceux qui se livrent à du marché noir, et qui risquent de faire se trouver côte à côte dans les stades des personnes qui représentent un danger potentiel. Cela signifie une bombe madame, ce n'est pas un danger incertain, ce n'est pas ce qui peut se produire à l'occasion d'une simple fête de famille. Nous avons des informations sur le comportement d'un certain nombre de personnes qui représentent un danger.

J'ai fait le tour d'Europe et je n'ai pas rencontré un seul ministre de l'Intérieur qui me tienne le même discours. Il est bien entendu que nous aurions préféré ne pas devoir faire tout cela, et je dis bien volontiers qu'une des causes des coûts importants de toutes ces mesures de sécurité, non seulement pendant l'EURO 2000 mais pendant le championnat, soit 150 millions chaque année, réside dans le comportement de gens qui par ailleurs peuvent prétendre que de leur point de vue, ils ont un comportement festif.

Quant à la question de M. Desmedt, je ne peux pas lui répondre, je n'ai pas les éléments précis, mais je les demanderai volontiers. Je vais d'ailleurs suivre cette affaire jusqu'au bout comme je l'ai fait à l'occasion des manifestations à Gand, à Anvers, je le fais aujourd'hui à Bruxelles, je le ferai à Mouscron si c'était nécessaire, et de la même manière je serais demain auprès du bourgmestre de Mouscron s'il avait des problèmes parce que je crois qu'il faut les aider.

Et le bourgmestre de Bruxelles a dit lui-même, et je trouve que c'est très bien, que sous réserve de comportement individuel, il appartiendra à l'inspection des services de police de Bruxelles, au parquet ou au Comité P, d'apprécier en parfaite connaissance de cause. Je suis

Antoine Duquesne

très heureux de cette déclaration, cela prouve que le bourgmestre de Bruxelles est responsable, et n'entends pas tolérer ou accepter n'importe quel comportement de la part de ses services de police.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

- *La réunion publique de commission est levée à 16.10 heures.*

- *De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.10 uur.*
